

Date de publication  
22/11/2024

↑ Annonces légales

DIVERS

## SAFER GRAND-EST

### Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.  
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/12/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse [candidat67@safergrandest.fr](mailto:candidat67@safergrandest.fr)  
Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est.  
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

#### Commune : Goxwiller

15 0011	AUF DEM OFFEN BUEHL	22 a 72 ca A Vignes Riesling
15 0070	HOLZWEGREBEN	4 a 80 ca A Vignes Muscat
15 0070	HOLZWEGREBEN	5 a 86 ca A Vignes Aux.
15 0095 J	HOLZWEGREBEN	4 a 28 ca A Vignes Aux.
15 0095 K	HOLZWEGREBEN	4 a 29 ca A Vergers Aux.
15 0184	0004 AUF DEM OFFEN BUEHL	9 a 08 ca A Vignes Riesling
16 0020	KIEBELSHOLZ	6 a 18 ca A Vignes Aux.
16 0021	KIEBELSHOLZ	2 a 67 ca A Vignes Aux.
16 0022	KIEBELSHOLZ	98 ca A Vignes Aux.
16 0024	KIEBELSHOLZ	1 a 08 ca A Terres Aux.
16 0025	KIEBELSHOLZ	1 a 32 ca A Prés Aux.
16 0026	KIEBELSHOLZ	6 a 41 ca A Vignes Aux.
16 0027	KIEBELSHOLZ	2 a 22 ca A Vignes Gewurz
16 0028	KIEBELSHOLZ	1 a 28 ca A Vignes Gewurz
16 0030	KIEBELSHOLZ	2 a 09 ca A Vignes Gewurz
16 0031	KIEBELSHOLZ	98 ca A Vignes Gewurz
16 0032	KIEBELSHOLZ	1 a 00 ca A Vignes Gewurz
17 0032	GEHAUENHOLZ	1 a 93 ca A Vignes Riesling
17 0033	GEHAUENHOLZ	1 a 85 ca A Vignes Riesling
17 0242	IN DER STRAENG	7 a 92 ca A Vignes Riesling
17 0245	IN DER STRAENG	1 a 42 ca A Vignes Riesling
17 0246	IN DER STRAENG	1 a 61 ca A Vignes Riesling
17 0247	IN DER STRAENG	5 a 35 ca A Vignes Riesling
17 0248	IN DER STRAENG	4 a 95 ca A Vignes Riesling
17 0250	IN DER STRAENG	3 a 07 ca A Vignes Riesling
17 0251	IN DER STRAENG	1 a 50 ca A Vignes Riesling
17 0252	IN DER STRAENG	1 a 32 ca A Vignes Riesling
17 0275	IN DER STRAENG	2 a 46 ca A Vignes Muscat
17 0276	IN DER STRAENG	3 a 62 ca A Vignes Muscat
17 0277	IN DER STRAENG	3 a 42 ca A Vignes Muscat
17 0313	0272 IN DER STRAENG	4 a 12 ca A Vignes Muscat
17 0314	0272 IN DER STRAENG	14 ca A Vignes Muscat
17 0317	0274 IN DER STRAENG	2 a 43 ca A Vignes Muscat
17 0318	0274 IN DER STRAENG	26 ca A Vignes Muscat
18 0070	MITTELGEWANN	4 a 79 ca A Vignes Pinot gris
18 0073	MITTELGEWANN	3 a 15 ca A Vignes Pinot gris
18 0090	VOGELSAND	2 a 49 ca A Vignes Pinot gris
18 0092	VOGELSAND	4 a 21 ca A Vignes Pinot gris
18 0093	VOGELSAND	2 a 36 ca A Vignes Pinot gris
18 0094	VOGELSAND	3 a 85 ca A Vignes Pinot gris
18 0095	VOGELSAND	3 a 21 ca A Vignes Gewurz
18 0095	VOGELSAND	3 a 20 ca A Vignes Sylvaner
18 0098	VOGELSAND	2 a 81 ca A Vignes Pinot gris
18 0099	VOGELSAND	2 a 71 ca A Vignes Pinot gris
18 0127	KLEIN LEH	1 a 70 ca A Vignes Klevener
18 0128	KLEIN LEH	1 a 97 ca A Vignes Klevener
18 0179	BURAND	1 a 66 ca A Vignes Muscat
18 0180	BURAND	1 a 78 ca A Vignes Muscat
18 0181	BURAND	2 a 96 ca A Vignes Muscat
18 0223	BURAND	4 a 67 ca A Vignes Pinot noir
18 0225	BURAND	1 a 71 ca A Vignes Pinot noir
18 0227	BURAND	1 a 94 ca A Vignes Pinot noir
18 0234	BURAND	9 a 75 ca A Vignes Pinot noir
18 0237	BURAND	4 a 42 ca A Vignes Pinot noir
18 0238	BURAND	4 a 50 ca A Vignes Pinot noir
19 0001	VOGELSAND	5 a 27 ca A Vignes Pinot gris
19 0022	VOGELSAND	1 a 72 ca A Vignes Aux.
19 0023	VOGELSAND	1 a 91 ca A Vignes Aux.
19 0024	VOGELSAND	5 a 27 ca A Vignes Sylvaner
20 0028	IM MITTELBERGFELD	8 a 77 ca A Vignes Pinot bl.
20 0029	IM MITTELBERGFELD	9 a 83 ca A Vignes Pinot bl.
20 0030	IM MITTELBERGFELD	10 a 09 ca A Vignes Pinot bl.
20 0031	IM MITTELBERGFELD	3 a 71 ca A Vignes Sylvaner
20 0031	IM MITTELBERGFELD	1 a 80 ca A Vignes Pinot bl.
20 0032	IM MITTELBERGFELD	5 a 50 ca A Vignes Sylvaner
20 0048	IM MITTELBERGFELD	5 a 26 ca A Vignes Chardo.
20 0142	0050 IM MITTELBERGFELD	15 a 52 ca A Vignes Riesling
20 0188	0055 IM MITTELBERGFELD	21 a 36 ca A Vignes Aux.
20 0170	0046 IM MITTELBERGFELD	10 a 41 ca A Vignes Chardo.
22 0051	BANNSCHEID	1 a 80 ca A Vignes Pinot noir
22 0052	BANNSCHEID	89 ca A Vignes Pinot noir
22 0053	BANNSCHEID	2 a 50 ca A Vignes Pinot noir
23 0087	IM LEHGAESSEL	8 a 22 ca A Vignes Sylvaner
23 0088	IM LEHGAESSEL	4 a 26 ca A Vignes Pinot noir
23 0117	IM LEHGAESSEL	3 a 90 ca A Vignes Muscat
23 0118	IM LEHGAESSEL	3 a 89 ca A Vignes Muscat
23 0139	IM LEHGAESSEL	4 a 84 ca A Vignes Gewurz
23 0197	IM BOSS	8 a 59 ca A Vignes Gewurz
23 0198	IM BOSS	9 a 77 ca A Vignes Gewurz
24 0029	KLEIN LEH	3 a 36 ca A Vignes Gewurz
25 0005	MITTELAUE	3 a 46 ca A Vignes Pinot noir
25 0006	MITTELAUE	5 a 10 ca A Vignes Pinot noir
25 0007	MITTELAUE	5 a 14 ca A Vignes Pinot noir
25 0008	MITTELAUE	6 a 84 ca A Vignes Pinot noir
25 0009	MITTELAUE	3 a 18 ca A Vignes Pinot noir
25 0032	MITTELAUE	3 a 40 ca A Vignes Gewurz
25 0075	WALDWEG	4 a 57 ca A Vignes Klevener
25 0078	WALDWEG	5 a 01 ca A Vignes Klevener
25 0080	WALDWEG	9 a 12 ca A Vignes Gewurz
25 0082	WALDWEG	5 a 24 ca A Vignes Gewurz
25 0083	WALDWEG	4 a 90 ca A Vignes Gewurz
25 0084	WALDWEG	4 a 67 ca A Vignes Gewurz
25 0087	WALDWEG	9 a 86 ca A Vignes Klevener
25 0088	WALDWEG	5 a 02 ca A Vignes Klevener

N° 15

10.12.2024  
Alain Levy  
Commissaire Enquêteur  
T.A. Bas Rhin

#### Commune : Biersch

11 0135	HASEN	8 a 51 ca A Vignes Pinot noir
11 0137	HASEN	4 a 43 ca A Vignes Pinot noir

Surface sur la Commune : 12 a 94 ca

#### Commune : Nothalten

17 0041	BURGLITT	12 a 30 ca A Vignes Pinot gris
17 0042	BURGLITT	2 a 57 ca A Vignes Pinot gris
17 0043	BURGLITT	2 a 53 ca A Vignes Pinot gris
17 0044	BURGLITT	2 a 47 ca A Vignes Pinot gris
17 0045	BURGLITT	5 a 95 ca A Vignes Pinot gris
17 0046	BURGLITT	3 a 56 ca A Vignes Pinot gris

Surface sur la Commune : 29 a 38 ca

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Hattgau

Par arrêté en date du 6 novembre 2024, le Président de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision allégée n°2 du PLUI du Hattgau, dont l'objectif est de permettre l'installation d'une centrale chaleur et d'une centrale lithium à l'ouest du village de Schwabwiler (Commune de Betschdorf), projet porté par Lithium de France.  
L'enquête publique se déroulera du mercredi 11 décembre 2024 à 13h30 au lundi 13 janvier 2025 inclus à 16h.

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur LEVY Alain, Conseil en franchise et urbanisme commercial, en qualité de commissaire enquêteur. L'autorité compétente responsable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Hattgau est la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, dont le siège est situé 4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER.

Toute information relative au projet de révision allégée n°2 du PLUI du Hattgau ou à la présente enquête publique peut être obtenue auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, à l'adresse susmentionnée, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou par téléphone au 03 88 05 61 10, ou par courrier électronique : [urbanisme@cc-outreforet.fr](mailto:urbanisme@cc-outreforet.fr).

Le dossier de révision allégée n°2, comprenant le projet de révision (rapport de présentation et pièces du PLUI modifiées), son évaluation environnementale et le résumé non technique, le bilan de la concertation, les avis reçus (Personnes Publiques Associées / Mission Régionale d'Autorité Environnementale / CDPENAF), le Procès-Verbal de réunion d'examen conjoint avec les PPA, les pièces administratives, ainsi qu'un registre papier sur lequel les observations pourront être consignées, seront mis à disposition du public aux adresses suivantes :

- À la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, siège de l'enquête publique (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER), aux jours et heures habituels d'ouverture, le lundi et jeudi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00), le mardi (13h30 à 17h00) et le mercredi et vendredi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00). Un poste informatique y sera mis en place et tenu à disposition du public.

- En mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public au cours des permanences prévues :  
- Mercredi 11 décembre 2024, de 13h30 à 16h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER) ;

- Mardi 17 décembre 2024, de 14h00 à 17h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;  
- Lundi 6 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;

- Lundi 13 janvier 2025, de 13h30 à 16h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER).

Durant la période de mise à disposition du public, les observations peuvent également être adressées par lettre à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en mentionnant « Enquête Publique RA2 PLUI du Hattgau »), à l'adresse suivante : Communauté de communes de l'Outre-Forêt, 4, rue de l'École, 67 250 HOHWILLER, ou directement sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.cc-outreforet.fr/> sur lequel un formulaire sera accessible.  
Le dossier de révision allégée n°2 du PLUI du Hattgau sera mis en ligne durant toute la période de l'enquête publique sur les sites internet de : la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, à savoir : <https://www.cc-outreforet.fr/>

- la Commune de Betschdorf, à savoir : <https://www.betschdorf.com/>

A l'issue du délai d'un mois prévu par l'article 8 de l'arrêté susvisé, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Betschdorf, ainsi qu'à la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (service urbanisme) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt.

Suite à la réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la Communauté de communes de l'Outre-Forêt pourra approuver la révision allégée n°2 du PLUI du Hattgau, modifiée pour tenir compte des avis et observations.

## COMMUNE DE COSSWILLER

### Enquête publique relative à la Modification n°1 du PLU

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cosswiller se tiendra  
du 19 novembre 2024 à 9h00 au 3 décembre 2024 à 20h00  
en Mairie de COSSWILLER (siège de l'enquête publique)  
1 Place de la Mairie - 67370 COSSWILLER

La Commune de Cosswiller est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. François SCHNEIDER, maire.

Par délibération n°30/2024 du 04/10/2024, le conseil municipal de Cosswiller a, à la suite de l'avis conforme de la MRaE (n°MRaE 2024ACGE117 du 20/09/2024), décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n°E2400097/67 en date du 18/10/2024 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Strasbourg désignant M. Jacques MEHL, Expert immobilier, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme Dominique BRAUN BECK, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable  
- sur support papier ou sur un poste informatique, en mairie de Cosswiller, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au samedi de 08h15 à 12h00 et le mardi de 9h00 à 20h00 ;

- sur le site internet suivant : [www.cosswiller.fr](http://www.cosswiller.fr)  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Cosswiller

- le 19 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ;  
- le 27 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ;  
- le 3 décembre 2024 de 18h00 à 20h00 ;  
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions.

Les as  
GUME  
GENE  
Qui au  
Au rest  
ORDR  
1) Ouv  
2) Ado  
3) Ra  
blan p  
4) Ra  
5) Exa  
l'exerc  
6) Aff  
7) Ret  
8) Cot  
9) App  
10) Po  
11) Ind  
12) All  
14) Div  
Pour le  
Le Pré

Nota

Aux te  
Olivier  
8 nove  
société  
tiques  
Dénon  
Siège  
4 Gran  
Duree  
culati  
Capita  
1,00-  
Objet  
- l'acqu  
lemem  
même  
biens  
endro  
- l'ob  
crédit  
garant  
- l'em  
hypoth  
bilier  
ties de  
- le ca  
ment  
empru  
susc  
de for  
- l'emp  
à la ré  
la mist  
ou aut  
- la pl  
société  
- la l  
constr  
tion ou  
immot  
- la ge  
leur p  
baill  
meubl  
trava  
et inst  
à leur  
- et plu  
financ  
se rati  
ment  
facilit  
fois, d  
Appo  
Géran  
meura  
4 Gran  
Claus  
sont  
sibles  
parten  
dants  
parten  
cessio  
Elles  
non ad